



Le mot du Maire

En ce temps de pandémie qui s'installe dans notre quotidien et en regardant les jours qui s'allongent plutôt que la morosité ambiante, il me semble opportun, au lieu de ressasser nos misères, de vous parler des bonnes nouvelles qui viennent réveiller notre enthousiasme en ce début d'année.

Le premier élément marquant que je retiens est celui d'un nouveau dynamisme du marché de l'immobilier dans notre cité. L'année 2021 a en effet été marquée par un montant record du produit de la taxe additionnelle sur les droits de mutation qui a fait un bond de +70% par rapport aux années antérieures (à taux constant) offrant ainsi de belles perspectives quant à l'élan donné au renouveau de l'habitat. Il est de fait que la qualité moyenne de notre parc immobilier, si l'on considère la proportion de logements en déshérence et l'état général des façades, constitue un des talons d'Achille de notre ville. Ainsi, même s'il serait certainement présomptueux d'accorder tout le crédit de cette évolution à la politique conduite par la nouvelle municipalité, on peut penser que les projets de redynamisation du centre-ville et surtout leur matérialisation à travers les travaux entrepris et les acquisitions de la commune (SPAR, Maison Mazarin) ont montré aux investisseurs qu'il y a un avenir pour notre cité et qu'investir rapidement dans la rénovation du bâti pourrait s'avérer une bonne affaire. Ceci d'autant plus que les nouvelles règles d'urbanisme, avec notamment à brève échéance une entrée en vigueur de la réglementation « ZAN » (Zéro Artificialisation Nette du territoire) apportera un frein à l'étalement urbain engagé depuis la moitié du XX^{ème} siècle et redonnera donc des perspectives supplémentaires pour la rénovation du bâti ancien de centre-ville.

Le deuxième élément positif à retenir est celui de la labellisation officielle en janvier de notre maison France Services par l'État en faisant ainsi le deuxième équipement de ce type dans le Territoire de Belfort. Installée provisoirement dans les locaux de l'Espace des Solidarités Départementales avenue Jean Moulin, dans l'attente d'une installation dans les locaux qui seront rendus disponibles à la rentrée prochaine par le déménagement de l'école primaire Joseph Lhomme dans la nouvelle école Dr. Benoît. Cette « maison » offre d'ores et déjà à tous les citoyens la possibilité de trouver un relai de contact avec la plupart des services publics ainsi qu'une assistance pour le traitement des dossiers (CAF, URSSAF, impôts, CARSAT, ...) et l'usage des outils numériques.

Probablement en lien avec le dynamisme du marché immobilier, les effectifs de l'école maternelle sont annoncés en croissance pour la rentrée prochaine et les services de l'inspection académique nous ont confirmé l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée, après toute une série de fermetures au cours des années passées.

Enfin, dernier point de réjouissance (pour l'heure !), notre dossier de création d'une voie verte entre l'entrée sud de la ville et la place du général De Gaulle, après avoir été lauréat du programme national sur les mobilités actives avec un financement à 50% par l'état, vient d'être retenu pour un financement complémentaire à hauteur d'environ 25% dans le cadre du programme européen LEADER piloté par le GAL des Vosges Comtoises. Les dernières études sont en cours et les premiers travaux sont prévus à partir du milieu de l'année.

Christian CODDET



RAPPEL : ARRÊTÉ DÉNENEIGEMENT

Arrêté municipal n°5781 du 10 novembre 2011

En période hivernale les riverains doivent :

- déneiger le trottoir au droit de leur propriété en balayant la neige et en la mettant en tas,
- prendre les mesures qui s'imposent pour que le trottoir au droit de leur propriété soit praticable en temps de gel.

**Une naissance, une bonne nouvelle, une union,
un départ pour l'au-delà ?
Partager les événements de nos vies, c'est aider le
« Vivre ensemble »,
cela donne envie de parler à son voisin, sa voisine.
Un mot, un geste, tout est précieux.**

Travaux d'aménagement du centre-ville : la suite

Après une période d'inactivité liée aux fêtes de fin d'année et aux intempéries, les travaux de la phase I de réaménagement du centre-ville ont repris et devraient voir leur aboutissement au début du printemps.

Pendant ce temps les études de la phase II se poursuivent. Après les premiers échanges sur les avant-projets effectués en décembre dernier, tant avec les financeurs qu'avec les commerçants et les habitants du centre-ville, le périmètre de cette phase a été revu et un avant planning a été proposé.

En ce qui concerne le périmètre, cette deuxième phase se limitera à la place des Mineurs et à la voie principale entre l'Hôtel Paradis des Loups et la Gendarmerie. Les aménagements de la zone de la Tuilerie, de la place De Gaulle et de la rue Maginot, incluant le « SPAR », seront traités dans des phases ultérieures, en fonction des moyens qui pourront être mobilisés. En ce qui concerne le planning des travaux, sachant que la structure de fond de la chaussée devra être reprise, ce qui implique une déviation totale de la circulation, ils

devraient débuter en juillet-août afin de limiter au maximum l'impact sur les commerces.

Ce calendrier nous laisse donc encore quelques mois pour peaufiner les études et aboutir au projet détaillé qui permettra de lancer l'appel d'offres aux entreprises vers le début mai. Ce délai sera bien entendu mis à profit, dans toute la mesure du possible en fonction de la situation sanitaire, pour poursuivre la concertation en direct sur les options d'aménagement. Aussitôt que disponibles, les schémas d'avant-projet remaniés à la suite des premières réunions de concertation seront mis à disposition dans un onglet du site internet communal. Chacun pourra ainsi étudier le dossier et faire part de ses remarques en utilisant le formulaire de contact de la mairie.

L'illustration ci-dessous présente une esquisse préliminaire de l'aménagement de la place des Mineurs dont la vocation première sera de devenir un large espace de rencontre au centre-ville avec un accès direct sur la rivière, la place De Gaulle, le parc Mazarin, invitant à la flânerie et à une halte pour la découverte de notre cité.



À la rencontre des associations

Au cours de l'année 2021 votre municipalité a engagé une réflexion suivie d'un début d'aménagement du soutien apporté à la vie associative. Le constat était celui d'un manque d'information sur le fonctionnement des associations et corrélativement sur la pertinence des mécanismes d'attribution des subventions et donc sur l'efficacité de l'action municipale. Rappelons que tous moyens confondus la ville de Giromagny consacre pratiquement 100 000 € par an au soutien de la vie associative soit 5% de son budget ; une somme qui mérite donc un minimum d'attention.

Ainsi une procédure a été engagée en vue d'une meilleure connaissance réciproque et d'une transparence sur les critères d'attribution des subventions. Bien entendu, comme chaque fois qu'il est question de changement, des incompréhensions pourraient apparaître et par conséquent cet article vise à présenter les grandes lignes de la politique qui sera suivie en 2022 sachant qu'au-delà de cette présentation la municipalité reste à l'écoute de toutes les suggestions et n'exclut pas des aménagements de sa politique.

En premier lieu il est important de réaffirmer que les moyens consacrés à la vie associative ne seront pas réduits en 2022 et qu'ils ont même vocation à être renforcés. Toutefois, en vue d'une plus grande équité et d'une meilleure efficacité, un rééquilibrage de la situation antérieure pourra intervenir selon des critères simples qui concernent le sens de l'action municipale : une priorité pour les activités associatives qui encadrent et forment les jeunes ; pour les activités qui ont pour objet le développement du lien social ; pour les activités qui proposent une animation de la cité. Par ailleurs, comme

en a décidé récemment le Conseil Municipal, une partie du soutien financier aux associations sera orientée vers un mécanisme indirect correspondant à un passe sport-culture qui sera décliné, à partir de la rentrée 2022, à l'échelle intercommunale et qui aura pour objectif principal de permettre à tous les jeunes d'accéder à des activités pour lesquelles la cotisation pourrait représenter un obstacle.

La campagne des demandes de subvention pour l'année 2022 vient d'être ouverte. Les dossiers sont disponibles sur le site internet de la mairie et devront être retournés, au format numérique exclusivement, avant le 15 mars. Ces dossiers devront être remplis avec le plus grand soin faute de quoi ils pourraient être rejetés au niveau du filtre administratif. Toutes les associations déclarées officiellement sont éligibles. Vous noterez que ces dossiers vous demandent de préciser, au-delà de vos attentes financières, les moyens communaux auxquels vous souhaitez faire appel (locaux, équipements, personnels, ...). Ces éléments sont destinés d'une part à mieux organiser l'action communale et d'autre part à cerner et à optimiser les apports communaux en nature. Au cours de l'année 2022 nous procéderons aussi, progressivement, à une mise à jour des conventions qui lient la commune et certaines associations. Si vous rencontrez des difficultés pour compléter votre dossier ou si vous souhaitez disposer d'éléments complémentaires vous pouvez prendre contact de préférence avec André Schnoebelen, adjoint au sport et à la jeunesse, Marina Aerens, déléguée, Jean-Louis Salort, premier adjoint.

Christian CODDET

Ressources et Conditions de Vie

Une enquête de l'Insee
Février à avril 2022



Entre février et avril 2022, l'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Cette enquête est réalisée en France et dans tous les pays de l'Union européenne. Elle permet de mieux comprendre et de mieux cerner les inégalités de ressources et de comparer la situation de tous les États membres. L'enquête est réalisée sur un échantillon de près de 22000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils seront contactés par lettre puis interrogés par une enquêtrice de l'Insee munie d'une carte officielle. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Plus d'informations : www.insee.fr/fr/information/4230346

Connaissez-vous la FNATH ?

La FNATH est une association reconnue d'utilité publique en 2005. Vous avez des droits, nous les respectons. Quelle que soit votre situation, l'association permet d'aider juridiquement et moralement les personnes victimes d'accidents de la vie, de la route, de maladies, d'invalidités d'handicap,...

Les permanences FNATH de Giromagny se feront les mardis de 14h00 à 16h00, les 15 mars, 17 mai, 20 septembre et 15 novembre dans les locaux de France Services, 2 avenue Jean Moulin.

(Locaux Espace des Solidarités Départementales)

Contact et renseignement : FNATH - Bât. UDAF - 51, rue de Mulhouse 90000 Belfort - 03 84 21 23 12 / 06 95 54 64 65 - fnath90@wanadoo.fr



Recrut'Café

La commune en partenariat avec la MIFE du Territoire de Belfort, organise un recrut'café en deux temps :

- Mardi 08 février à 9h : autour d'un café, les conseillers relais feront connaissance avec les personnes en recherche d'emploi afin d'identifier les employeurs potentiels (entrée libre, emmener un CV)

- Mardi 22 février à 9h : rencontre avec les recruteurs
Mairie - Salle du Conseil municipal

Pour tous renseignements complémentaires : 03 84 27 14 80

Hommage à Roland Zinck

Giromagnien depuis de nombreuses années, passionné par le dessin depuis son enfance, Roland Zinck était un artiste autodidacte. Il n'a pas fait d'école d'art et expliquait sa facilité de dessiner uniquement par un don du Ciel. Au fil des années, avec l'expérience et beaucoup de travail, ses œuvres arrivent à une précision s'approchant d'un aspect photographique. A côté des portraits au crayon, il s'essaie à la technique du pastel et de l'aquarelle en peignant des paysages. Puis il pratiquera également la sculpture.

Durant sa carrière d'artiste d'amateur, Roland Zinck a présenté ses œuvres dans de nombreux salons de peintures de Franche-Comté, du Grand-est, sans oublier Aix en Provence, Marseille, Deauville, Arles et le Grand palais de Paris entre autres. Il a reçu de nombreux prix et médailles et est classé par ses pairs comme hyperréaliste. Dans notre localité, les plus anciens se souviennent du salon « Volumes et couleurs » où l'on pouvait croiser l'artiste. Quelques années plus tard, il ne manquait pas le salon « Aux Trois Tours de Gueules » où, en plus d'exposer, il encadrait les ateliers pour enfants.

Roland Zinck nous a quitté le 6 décembre 2021. Lors de la 27ème édition du salon « Aux Trois Tours de Gueule » un hommage lui sera rendu par l'exposition de plusieurs de ses dessins, aquarelles et pastels.



« Oncle Sam » de Roland Zinck

Le Salon annuel de peinture et de sculpture « Aux Trois Tours de Gueules » organisé par l'association Transhumance et traditions se tiendra tous les jours du 26 février au 6 mars à l'Espace de la Tuilerie de 14h à 18h. Vous pourrez admirer les œuvres de nombreux artistes peintres, sculpteurs et photographes. L'invité d'honneur de cette édition est M. Gilbert Fehrenbach.

Bientôt une gratiféria à Giromagny, mais qu'est-ce que c'est ?

Gratiféria est un néologisme espagnol que l'on peut traduire par gratis = gratuit et féria = fête. Le principe est de donner des objets gratuitement, sans contrepartie. Vous pouvez aussi vous servir gratuitement dans les objets déposés.

Les jeunes élus du Conseil municipal d'adolescents (CMA) ont décidé d'organiser une gratiféria le 9 avril à la salle de l'Espace de la Tuilerie. En attendant, ils vous invitent à trier les objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité. Vous pourrez les déposer le moment venu. Vous trouverez plus de renseignements dans le prochain numéro de Giro.com.

Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GRDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux :	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement :	03 84 54 70 80
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contact internet à disposition :
mairie@giromagny.fr

En février

Jeu 10	Ramassages des sacs de tri (à sortir la veille après 18h) Don du Sang de 16h à 19h30. Espace de la Tuilerie
Dimanche 13	« Le poisson belge » Espace de la Savoureuse à 17h Réservations : Théâtre du Pilier 0384283942
Lundi 14	Déchèterie mobile de 12h à 19h au Stade Edouard Travers
Mardi 22	Apéro-philos n°5 « Les plus grands bonheurs sont ceux qu'on n'attend pas » à 18h30 - Théâtre du Pilier. Espace la Savoureuse
Jeu 24	Ramassages des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)
Samedi 26	« Aux Trois Tours de Gueules » Exposition de peintures du 26 au 3 mars de 14h à 18h. Espace de la Tuilerie.

Le personnel de la mairie à votre service

Accueil - État civil - Carte d'identité - Passeport
- Gestion funéraire: 03.84.27.14.18

• Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr

Location des salles - Organisation des manifestations

• Karine BEN : karineben@giromagny.fr
03.84.27.02.10

Centre Communal d'Action Sociale - Visiteuse Sociale

• Chantal HALAHIGANO : ccas@giromagny.fr
03.84.27.14.80

Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur :
<https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Mise en page : Sonia Sebag

Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 223 - Dépôt légal 01-2022

En février



Les photographies consacrées à l'AIR sont toujours visibles en ce mois de février. N'hésitez pas à venir admirer le travail de Aurore Drezet, Hélène Lepaul, Thierry Marline et Monique Poirrier aux heures d'ouverture de la médiathèque ou sur rendez-vous.

Pour la « Nuit de la lecture » nous avons programmé plusieurs animations. Compte tenu de la propagation du covid-19 nous avons annulé ces rassemblements placés sous le signe de l'amour. Par contre nous tenons à votre disposition une affiche rassemblant quelques coups de cœur de l'équipe sur ce thème.

Ce mois-ci nous vous proposons quatre rendez-vous jeunesse :

Mercredi 16 février

10h30 : histoires de saisons et observation d'animaux sauvages

14h30 : jeux vidéo sur le thème de l'hiver

Mercredi 23 février

10h30 : histoires de saisons et observation d'animaux sauvages

14h30 : jeux vidéo sur le thème de l'hiver

Contact, réservation, renseignements au 03.84.29.03.57 ou mediatheque.giromagny@cvsosgesdusud.fr



Tribune de l'opposition

Bonne année 2022 et surtout meilleurs vœux de santé dans ce contexte sanitaire qui s'affole avec le nombre de contaminations journalières.

Les rencontres avec les habitants de Giromagny sur l'ensemble des projets en cours semblent compromises et nous espérons que Monsieur Coddet n'en profitera pas pour prendre seul toutes les décisions comme il l'a fait jusqu'aujourd'hui. Ces débats avec les citoyens rendus impossibles avec ce virus restent une aubaine pour lui qui n'est plus obligé d'entendre les remarques, les propositions, les oppositions. De notre côté, nous serons présents pour peser dans les débats et vous informer régulièrement comme nous le faisons depuis le début de notre mandat. Nous vous souhaitons à nouveau santé et réussite dans vos projets ainsi qu'à vos proches.

« J'ai décidé d'être heureux, c'est meilleur pour la santé » Voltaire

Charlène Didier, Mathieu Crevoisier et Gilles Druelle

Le centre socioculturel « La Haute Savoureuse »

En février



Pour les enfants de 3 à 11 ans,

Du 14 au 25 février :

Accueil de loisirs durant les vacances scolaires ; activités ludiques, sportives et artistiques sur le fil conducteur d'un thème. Inscriptions sur rendez-vous : 03 84 29 03 90

Pour les jeunes à partir de 12 ans :

Du 14 au 18 février 2022 :

Accueil et animations au centre en journée et soirée ; Durant tout le mois : Sorties et activités ponctuelles ; <https://centre-socioculturel-haute-savoireuse.fr/espace-jeunes#top-content>

Du 21 au 25 février 2022 : Atelier d'écriture de chansons avec une artiste en résidence, la chanteuse Marion Roch. But : réaliser la première partie du concert de la chanteuse, à Beaucourt. Informations et inscriptions : 03 84 29 03 90

